



2011 A 1049 P3

INSTRUCTION

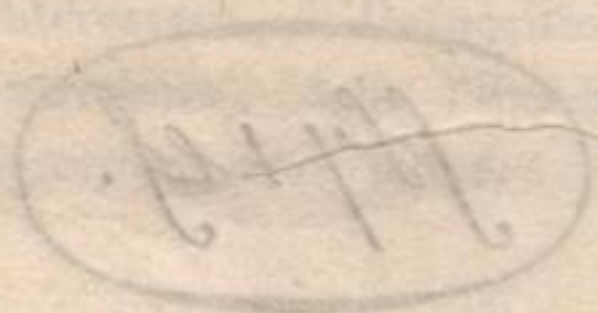
TYPOPHONIE.

INSTRUCTION

Tous les exemplaires de cet ouvrage seront fournis

SUR LA

TYPOPHONIE.



UN FRANC.

PARIS.

Quin

*Tous les exemplaires de cet ouvrage seront revêtus
de notre double signature.*

*Aux termes de la loi, nous poursuivrons les con-
trefacteurs.*

PAINPARÉ ET LUPIN.

fl y 1 ef.

INSTRUCTION

SUR LA

TYPOPHONIE,

OU

ART D'ÉCRIRE ET D'IMPRIMER EN NOUVEAUX CARACTÈRES
ABRÉGEANT DE DEUX TIERS L'ÉCRITURE ET LES LIVRES ;

Système clair et facile, que l'on peut seul, en moins d'une heure,
assez connaître pour s'y exercer ;

INVENTÉ

PAR J. PAINPARÉ ET E.-F. LUPIN.

DEUXIÈME ÉDITION,

Revue et corrigée, et contenant, outre plusieurs autres Documens
intéressans, la Proposition faite à l'Académie des Sciences, pour
introduire, dans l'Enseignement élémentaire, une Méthode
d'écriture abrégative.

PRIX : 1 FRANC,

AVEC L'ALPHABET TYPOPHONIQUE LITHOGRAPHIÉ.

PARIS,

Chez les Inventeurs: { J. PAINPARÉ, rue Verdelet, n. 4;
E.-F. LUPIN, Professeur de Langues, rue de Gre-
nelle-Saint-Honoré, n. 15;

Et chez tous les Libraires et les Directeurs des Postes de France et
de l'étranger.

1832.



INSTRUCTION

1832

TYPONOMIE

ou

ART D'ÉCRIRE ET D'IMPRIMER EN NOUVEAUX CARACTÈRES
ARRANGÉS DE DIX-TROIS LIGES EN QUATRE

ET EN QUATRE LIGES EN QUATRE LIGES, EN MOINS DE QUATRE LIGES,
PAR M. J. BAINBRÉ ET E. K. LUTIN.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

PARIS, CHEZ M. BAINBRÉ, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

IMPRIMERIE DE BELLEMAIN,
rue Saint-Denis, n. 268.

I Ca 0036-1832

AVANT-PROPOS.

UNE proposition ayant été faite à l'Académie des Sciences, par deux de ses Membres (MM. Dureau de Lamalle et Jomard), les 4 et 18 avril 1831, pour introduire dans *l'enseignement élémentaire l'usage d'une écriture qui puisse abréger très-notablement l'écriture et les livres*, MM. J. Painparé et E.-F. Lupin, ont tâché de répondre d'une manière satisfaisante au vœu exprimé par cette proposition, en inventant le système abrégatif et régulier de la Typophonie, à-la-fois convenable aux livres et aux manuscrits.

C'est cette découverte que MM. Painparé et Lupin viennent offrir au public. Ses immenses avantages seront appréciés de tout le monde, car il ne faut qu'une heure ou deux d'attention et d'étude à une personne d'une intelligence ordinaire, pourvu que cette personne sache lire, pour s'instruire seule de ce système, qu'elle pourra ensuite enseigner facilement aux personnes qui ne savent pas lire.

DÉDICACE.

A MM. DUREAU DE LAMALLE ET JOMARD, MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Messieurs,

Nous l'avons déjà dit, nous le répétons en ce moment, et nous le dirons encore, car nous ne pouvons trop le répandre : c'est vous qui avez fait à l'Académie des Sciences, les 4 et 18 avril 1831, la proposition d'introduire dans l'enseignement élémentaire, un système d'écriture propre à abréger notablement les livres et les manuscrits. Nous sommes persuadés, et il vous sera facile de vous convaincre aussi vous-mêmes, que la Typophonie remplira le but désiré. Or, puisque c'est votre proposition qui y a donné naissance, qui nous en a suggéré l'idée, vous en êtes, pour ainsi dire, les auteurs avant nous.

Nous nous faisons donc un devoir de vous dédier cet ouvrage.

Filiam vestram fovete.

Nous sommes,

Avec les sentimens les plus distingués,

Vos très-humbles serviteurs,

PAINPARÉ ET LUPIN.

LETTRE

*A Monsieur le Comte de Lasteyrie, Président, et à
Messieurs les Membres de la Société des Méthodes
d'Enseignement.*

Messieurs,

Des vues toutes philanthropiques ont inspiré l'idée de l'établissement d'une *Société* pour la propagation des meilleures *méthodes d'enseignement*; elle sera féconde en heureux résultats. L'excellente direction donnée à ses travaux, le bien immense déjà produit, en ont été la conséquence prévue; mais ils sont dus particulièrement aux lumières des personnes chargées du développement et de la mise en pratique de cette première idée.

La méthode exerce une telle influence sur la marche de l'enseignement, que, nous ne craignons pas de le dire : *la méthode est tout; sans méthode point d'enseignement*. Or, qui pourrait calculer l'effet puissant que doit produire sur le perfectionnement intellectuel de la France, une réunion d'hommes savans, dégagés de toute routine, de tout préjugé transmis, de toute tradition erronée, s'occupant sans relâche, avec discernement, de l'amélioration des méthodes, recueillant avec empressement les théories, fruit de profondes méditations particulières, et les soumettant au creuset

de l'expérience, dans les écoles-modèles, pour, après qu'elle les a sanctionnées par son approbation, les répandre dans toute la France? De tels avantages seront dus à vos utiles travaux, et le pays en gardera un souvenir reconnaissant.

La première, la plus indispensable de toutes les instructions, celle qui forme la base de toutes les autres, c'est celle de la lecture et de l'écriture; votre Société étendra le plus possible ces deux premiers moyens de perfectionnement, qui doivent être, avant toute chose, le but qu'il faut s'efforcer d'atteindre, puisqu'encore chez nous (nous avons honte de le dire), une bien grande partie de la population (plus des trois quarts) est étrangère à leurs bienfaits. Récemment M. Jomard, dont vous connaissez tous, Messieurs, le zèle infatigable et les importants et scientifiques travaux, vient de publier un ouvrage très-remarquable, dans lequel, avec l'érudition profonde qui caractérise tout ce qui sort de sa plume, il expose les avantages d'une écriture abrégative, et passe en revue les divers moyens inventés jusqu'ici pour abrégier ce véhicule de la pensée. Tant d'essais tentés à des époques moins distantes que diverses, prouvent que de tout temps, comme aujourd'hui, le génie, l'industrie, le besoin journalier, ont trouvé une entrave dans la lecture de l'écriture vulgaire, et dans la difficulté de son enseignement.

Ces considérations ont probablement déterminé le savant M. Dureau de Lamalle, lors de la proposi-

tion faite à l'Académie des Sciences, le 4 avril 1831, à demander que l'enseignement d'une méthode sténographique et abrégative fût substituée, dans les écoles, à l'enseignement de l'écriture vulgaire.

Le 18 du même mois, M. Jomard est venu y ajouter une importante modification, quand il a émis le vœu que la méthode d'abréviation qui serait jugée la plus parfaite, fût, non pas *substituée*, mais *enseignée concurremment* avec l'écriture vulgaire.

La question principale, celle de la nécessité d'une méthode abrégative de l'écriture, est donc définitivement jugée; mais la question de la préférence à donner à tel ou tel système, est encore en litige.

Dans cette incertitude, Messieurs, c'est à vous qu'il appartient de juger en dernier ressort. Vous vous réunirez probablement au public et à l'opinion de M. Jomard, qui est que : *jusqu'à présent, et après avoir balancé les avantages et les désavantages de toutes les méthodes, la tachygraphie de Coulon-Thévenot doit être préférée.....*

Mais, ainsi que l'auteur lui-même le laisse entrevoir, cette méthode, quoique plus parfaite que les autres, laissait encore beaucoup de choses à désirer. Cependant il était urgent d'imprimer d'abord quelque bon traité d'agriculture ou de science, en caractères abrégés, afin qu'il fût possible d'évaluer la grande économie de caractères, de papier, et de temps qui en serait le résultat, ainsi que la baisse des prix qu'il était possible d'obtenir dans la publication des livres d'instruction populaire.

C'est après avoir étudié les avantages de la tachygraphie, après s'être convaincus de ses imperfections et de l'obstacle qu'elle oppose (par la configuration de ses signes) à ce que le vœu émis par l'Académie des Sciences pût être réalisé, que les auteurs de la Typophonie se sont efforcés de trouver une écriture qui pût réunir tous les moyens désirés, qui fût en même temps aussi abrégative, et qui, surtout, présentât la qualité précieuse, vainement espérée jusqu'à présent, de se prêter facilement à la fonte des caractères mobiles (1); et, pour lever toute incertitude sur cette partie intéressante de leur invention, ils ont fait exécuter une fonte, composer et imprimer des échantillons qu'ils ont mis sous les yeux de la Société.

La méthode proposée par MM. Painparé et Lupin, n'eût-elle que ce seul avantage sur la tachygraphie, elle aurait déjà pour elle, par cela même, une présomption puissante de succès. Indépendamment de cette précieuse qualité, il faut encore que la méthode qui sera honorée de la préférence de la Société, possède à un degré éminent et supérieur, la clarté, la concision sans ambigüité, la facilité de la démonstration, et surtout la netteté et la régularité, qui épargnent à l'œil la fatigue qui ré-

(1) La gravure et la fonte de nos caractères recevant en ce moment de nouvelles et dernières améliorations, la collection promise de morceaux choisis de littérature, présentés comme seconds échantillons imprimés en caractères typophoniques et en caractères vulgaires, paraîtra sous peu.

sulte des longues lectures de caractères bisarrement contournés. Il faut de plus qu'elle s'écrive couramment, et sans que la main soit gênée par des contractions qui nuisent à la promptitude de ses mouvemens ; il faut que, comme l'écriture vulgaire, elle puisse être alternativement verticale ou penchée, afin de conserver la ressource de l'*italique*, pour les citations et les mots qui doivent fixer plus spécialement l'attention. Or, toutes ces qualités primordiales et décisives pour le choix à faire, l'écriture typophonique les possède au plus haut degré ; elle les possède à l'exclusion des autres, et aucun des avantages qui se rencontrent dans les autres écritures ne lui est étranger.

Ces faits, que les auteurs avancent, résulteront de la comparaison entre leur écriture et la tachygraphie, regardée avec raison comme la plus parfaite des écritures abrégées connues.

Cette comparaison sera physiquement démontrée par des exemples, dans un mémoire que les auteurs mettront bientôt sous vos yeux.

Ils supplient donc la Société des Méthodes de vouloir bien nommer des commissaires chargés de l'examen de leur système, afin que la Typophonie puisse être mise à l'essai dans une école-modèle.

Ils ont l'honneur d'être, etc.

HOMMAGE

A MM. les Présidens et Membres des Sociétés littéraires et savantes, à MM. les Journalistes, et à toutes les personnes en général qui ont accueilli et encouragé nos premiers efforts.

Honneur à MM. Dureau de Lamalle et Jomard, qui ont fait, dans les séances des 4 et 18 avril 1831, la proposition qui a donné naissance à notre invention! Nous leur adressons de grand cœur notre sincère gratitude. Puissent les avantages immenses qui doivent résulter de sa pratique, de son usage répandu d'abord en France, puis partout successivement, inspirer à tous les Français les sentimens que nous leur vouons pour toujours!

M. Brongniart, membre de l'Institut, ancien professeur d'histoire naturelle aux écoles centrales, et maintenant administrateur de la manufacture de Sèvres, a prêté l'appui de ses conseils à l'un de nous, un de ses anciens élèves.

M. le duc de Doudeauville a promis de donner tous ses soins à la propagation de la Typophonie.

M. le baron Hamelin a écrit une lettre apologétique au sujet de la Typophonie (V. aux *Documens*).

M. Jomard a fait, par écrit, à la Société d'Encouragement, un rapport favorable.

M. Frédéric Cuvier en a fait un verbalement à l'Académie des Sciences.

M. le comte de Lasteyrie, président de la Société des Méthodes d'Enseignement, a obligamment engagé M. Lupin, dans la matinée du 24 juin, à venir à la séance du soir du même jour, développer notre système (1).

Plusieurs personnes, présentes à cette séance, se sont à l'instant proposées pour élèves, et d'autres ont offert leurs enfans pour être les premiers jeunes néographes inscrits. Des sténographes et des tachygraphes, amateurs ou praticiens, qui s'y trouvaient aussi, ont, après avoir combattu d'abord notre innovation, accordé leurs suffrages à la Typophonie, puis lui ont donné la préférence sur tout ce qui avait été connu jusqu'alors en ce genre; et M. le président a mis, depuis, la salle des séances de cette Société à la disposition de M. Lupin, pour des leçons publiques et gratuites qui y auront lieu cet hiver.

Au nombre des personnes à qui la Typophonie a paru inspirer assez d'intérêt pour correspondre avec nous à son sujet, nous remarquerons, après M. le baron Hamelin, M. Siruguez aîné, qui nous a donné quelques bons avis.

Parmi MM. les Journalistes de la capitale, nous

(1) M. Lourmand a fait le rapport de cette séance, et l'a inséré dans le numéro du *Journal général d'Éducation et d'Instruction pour les deux Sexes*, qui a paru à la fin du mois d'août.

n'en avons que peu à citer, comme nous ayant annoncé; car la première édition a été épuisée avant qu'ils aient eu le temps de le faire.

Parmi les feuilles qui ont montré le plus de désintéressement et d'obligeance, nous désignerons *l'Indépendant*, *l'Union Encyclopédique*, *l'Artiste*, *l'Écho de Rouen*, *le Journal de l'Aube*, *le Moniteur Belge*, *le Journal de la Lozère*, etc.

TYPHONIE.

Introduction à l'Alphabet.

L'alphabet français se compose de vingt-cinq lettres, dont voici l'ordre et les figures :

A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z (1).

Quant à l'insuffisance de ces caractères pour représenter seuls (sans combinaisons) les uns les *articulations*, et les autres les *sons* ou *voix*, même simples, de la langue française, elle est trop bien reconnue pour que nous ayons besoin de la rappeler ici, si ce n'est pour faire voir de quelle manière la Typhonie remédie, d'un côté, à la superfluité des signes des *articulations*, et de l'autre, à la disette des signes représentatifs des *voix* ou *sons*.

Non-seulement, comme nous venons de le dire, cet alphabet est insuffisant pour les articulations, car nous n'y voyons figurer ni *ch*, ni *gz* (ou *x* douce), ni *gn*, mais les voyelles *é*, *è* (simples quant à la

(1) Par des motifs qu'il serait trop long de détailler ici, et qui tiennent à la nature de notre méthode (voy. l'*Instruction*), nous avons été obligés de disposer le nôtre différemment. (Voy. l'*alphabet*.)

valeur et à la forme) et celles-ci (simples quant à la valeur, mais doubles quant à la figure), *eu*, *ou*, *oi*, ne s'y trouvent pas; la dernière desquelles (*oi*) se compose surtout de deux élémens bien incapables, par leur nature, de produire la valeur qu'elles représentent (*oa*). On n'y trouve pas davantage les trois voyelles composées: *ieu*, *oui*, *io*, (chacune ne faisant qu'une seule syllabe, bien que chacune soit composée de deux élémens phoniques (*i-eu*, *ou-i*, *i-o*), les deux premières exigeant le concours de trois caractères anciens, et la dernière celui de deux.

Le signe générateur étant la ligne verticale tracée dans la hauteur de l'espace occupé par le corps de l'écriture typophonique (qui est le même que celui de l'écriture usuelle), dix signacules radicaux ou marques distinctives que l'on y ajoute, suffisent pour faire les vingt consonnes et les vingt voyelles, en tout quarante caractères, qui sont les élémens fondamentaux de tout le langage.

Ces dix signacules terminent alternativement la partie supérieure et la partie inférieure dudit signe générateur, qui se retrouve partout, comme base de chaque caractère, pour faire, soit les dix consonnes, soit les dix voyelles à forme courte (c'est-à-dire les vingt caractères renfermés dans la hauteur du corps de l'écriture), les dix premiers par le haut, disons-nous, et les dix autres par le bas.

Ces dix mêmes signacules radicaux servent en-

core de caractères distinctifs aux dix consonnes montantes et aux dix voyelles descendantes, qui prennent, les unes un demi-corps au-dessus, et les autres un demi-corps au-dessous dudit signe générateur, et qui, là, se terminent par lesdits signacules radicaux. (*Voir l'Alphabet*).

Il est donc impossible de prendre non-seulement une consonne pour une autre, comme dit M. le contre-amiral baron Hamelin, mais jamais non plus une consonne pour une voyelle, ou une voyelle pour une consonne, ni faire aucune autre de ces méprises qui arrivent si souvent avec nos caractères usuels, et dans les méthodes sténographiques et tachygraphiques; puisque quand deux signacules de forme semblable se suivent, si le premier doit représenter, non une lettre (car la typophonie ne représente spécialement que des sons), mais un son différent de celui que doit représenter le second, le premier est élevé, tandis que l'autre est au niveau de la tête du signe générateur, ou au pied de celui-ci, tandis que l'autre est à un demi-corps au-dessous, et *vice versa*.

Ce système méthodique a une régularité qui le rend facile à apprendre, comme dit encore le philanthrope éclairé que nous avons cité plus haut: les consonnes, tant courtes que longues ayant toutes leurs signacules (ou appendices distinctifs) à leur partie supérieure, ne peuvent jamais être confondues avec les voyelles, qui toutes ont (qu'elles

soient courtes ou longues), leurs signacules à leur partie inférieure.

Manière de former les syllabes.

On remarquera que, dans la réunion d'une consonne à une voyelle, il y a toujours, entre elles deux, la valeur d'un signe générateur de perdue, ou pour mieux dire de gagnée, car au lieu d'écrire l'un à côté de l'autre, ainsi S A, pour la syllabe SA, ou l'un au-dessus de l'autre $\begin{matrix} S \\ A \end{matrix}$, on ne fait que joindre les deux signacules, l'un au-dessus, l'autre au-dessous, ce qui ne donne qu'un seul caractère court, fait d'un seul trait de plume. (*Voyez*, dans l'exemple donné au bas de l'alphabet, au dixième mot, la syllabe sa.) Comme il en est de même pour toutes les autres combinaisons, et quelquefois même avec plus de brièveté encore, deux exemples suffiront : 1° le verbe *voir* fait, au présent de l'indicatif de la troisième personne du pluriel, *voient* (ils voient). Ce mot a six lettres qui s'écrivent par vingt mouvemens de la main; la Typophonie n'en demande que cinq, avec le point souscrit; 2° le mot *trains* (des trains de bois flotté), exige pour ses six lettres dix-huit mouvemens, et il ne lui en faut que cinq en le typophonisant, y compris le point qui alonge la prononciation de la voyelle.

INTRODUCTION AUX PRINCIPES.

Dans le siècle où nous vivons, le besoin de s'instruire devient chaque jour pour les peuples un besoin de plus en plus pressant; comme le corps, l'âme a besoin de nourriture, et c'est à l'esprit qu'il est réservé de lui en offrir. Aussi est-ce rendre à la société un service inappréciable, que de publier une méthode qui abrège tout à-la-fois la lecture et l'écriture, et qui est applicable à l'impression.

Avant d'entrer en matière, et avant de prouver que notre méthode renferme les avantages que nous venons de signaler, nous croyons devoir jeter un coup-d'œil rapide sur les principaux modes de sténographie, faire observer que tous ces systèmes, sans exception, ne sont nullement applicables à l'impression, et prouver qu'ils ne pourront jamais être mis en usage par l'imprimerie, à moins de graves inconvéniens, d'inconvéniens à ne pouvoir jamais être détruits, parce qu'ils tiennent à la forme, à la pente irrégulière, et à la disposition inégale et variée des caractères.

PRINCIPES.

ORIGINE DE LA TYPOPHONIE.

Une proposition (1) a été faite à l'Académie des Sciences, pour introduire, dans l'enseignement élémentaire, une méthode qui *abrège l'écriture et les livres*; mais les auteurs de cette proposition pensent que pour mettre ce projet à exécution, il faudrait avoir des ouvrages imprimés en caractères abrégés.

Or, en examinant avec soin toutes les méthodes abrégées, nous n'y avons rien trouvé qui pût remplir le but désiré, celui d'être applicable à l'impression; car dans toutes ces méthodes, voici les défauts qui les empêchent d'y être propres: les quatre directions forcées qu'on leur a données; ce sont la ligne droite perpendiculaire, l'oblique à droite, l'oblique à gauche et l'horizontale, non compris deux demi-cercles qu'emploie la tachygraphie, l'un (pour représenter la consonne *r*), fait de la partie supérieure, l'autre (pour représenter la voyelle *ou*), fait de la partie inférieure.

Cependant, comme nous aimons à rendre hommage à la vérité, nous déclarons ici que Coulon-

(1) Voyez les Documents nos 1 et 2.

Thévenot est le premier qui, dans la tachygraphie, ait écrit les voyelles au pied des consonnes. Il a, de cette manière, rendu plus intelligible son écriture ; il en a mis la lecture, pour ainsi dire, à la portée de tout le monde. Aussi la tachygraphie est-elle la méthode abrégée la plus recommandable, par la supériorité dont nous parlons ; mais cette supériorité n'existe que pour l'écriture ; car, pour l'impression, la tachygraphie est inférieure à la Typophonie, comme nous le démontrerons plus loin. D'ailleurs, pour la brièveté de l'écriture, la Typophonie ne le cède en rien à la tachygraphie, puisqu'elle occupe un tiers moins d'espace que la méthode de Thévenot, et qu'elle a l'avantage de se lier beaucoup mieux.

En comparant notre alphabet à ceux de toutes les méthodes abréviatives, on est forcé de convenir que celui que nous présentons n'a point les inconvéniens reprochés à tous les autres, par ce que la base de nos caractères étant la ligne droite, toujours la ligne droite, elle ne peut se déformer en aucune manière, quelle que soit la pente de la lettre, laquelle aura toujours la même signification, tandis qu'avec toutes les écritures, tant sténographiques que tachygraphiques, le sens en est changé. Prenons-en des exemples dans la tachygraphie : Si vous prolongez un peu trop le signe horizontal du *b* ou du *v*, vous en faites un *p* ou une *f*. De même, redressant le *d* et le *t* penchés de gau-

che à droite, vous en faites un *e* muet ou un *k*. Il en est de même pour le *z*, l'*s* et l'*x* penchés de droite à gauche, qui, redressés, donnent *e* muet, *d* ou *q*. Ce que nous venons de dire de la tachygraphie est également applicable à toutes les autres méthodes sténographiques. Voilà des inconvéniens que nous croyons très-graves, et sur lesquels nous appelons l'attention. Une écriture destinée à devenir universellement élémentaire, demande simplicité et régularité dans ses formes.

Quoiqu'au premier aspect, les signes penchés à droite, à gauche, et les signes horizontaux que l'on trouve dans tous les systèmes abrégatifs, paraissent plus brefs à former que ceux de notre méthode, il ne faut pas croire pour cela qu'ils se fassent beaucoup plus vite que nos signes; ceux-ci s'écrivent toujours droits, et nous leur avons seulement ajouté un *signacule* pour les distinguer. En effet, la contraction qu'on est obligé de donner à la main, pour faire une lettre penchée, soit à droite, soit à gauche, ou tracée horizontalement, en doit nécessairement ralentir la vitesse. Enfin, en supposant même que l'on passe sur tous les inconvéniens que nous venons de signaler, et sur beaucoup d'autres que nous omettons ici, on ne pourra jamais faire, avec les signes sténographiques et tachygraphiques, qu'une écriture et une impression irrégulières, peu flatteuses.

Un autre inconvénient nous a semblé avoir passé inaperçu dans tous les systèmes d'abréviation qui ont paru jusqu'à ce jour : c'est la ressemblance parfaite qui se fait remarquer entre plusieurs signes qui ne diffèrent entre eux que par leur grandeur ; alors, ces signes faits isolément n'ayant aucun caractère qui leur soit propre, peuvent facilement être confondus ; leurs auteurs laissent cette distinction au jugement, comme si celui-ci ne pouvait jamais être en défaut. Pour obvier à cet inconvénient, qui n'arrive pourtant que très-rarement chez nous, nous avons admis en principe que pour distinguer nos grands signes des petits, et en déterminer d'une manière invariable la signification (lorsqu'ils seront faits isolément), l'on y ajoutera, pour les grandes consonnes, un petit trait au-dessus ; ce même trait se placera au-dessous pour les grandes voyelles.

DES CARACTÈRES DE LA TYPOPHONIE.

On voit, d'après ce qui vient d'être dit dans le paragraphe précédent, que les caractères inventés jusqu'à ce jour ont été faits spécialement pour la tachygraphie ou la sténographie, c'est-à-dire, pour l'art d'écrire aussi vite que la parole ; mais personne n'en a imaginé pour la *Typophonie*, dont nous sommes les seuls inventeurs. Il est facile de concevoir de suite que les caractères sténographiques et tachygraphiques n'ayant été faits que dans le but

d'abrégéer, pour ainsi dire *énigmatiquement*, notre *écriture usuelle*, par des signes d'une convention arbitraire et non systématique, non rationnelle, ils ont dû être seulement destinés à une *écriture prompte* (à *écrire vite*), et ne sont nullement applicables à l'*impression*; et par conséquent ils n'ont jamais été ni dû être propres à *abrégéer notablement les livres*. Pour nous, c'est le contraire; nous avons inventé des caractères typographiques pour la Typophonie, et rien de plus.

Cependant l'avantage de la célérité découle de nos principes rationnels mis en pratique, aussi bien que des signes adoptés par les autres méthodes.

Un seul exemple que nous donnons au bas de notre alphabet (voyez *Application des principes*, page 28), prouvera que la Typophonie l'emporte sur tous les autres systèmes. D'ailleurs, il est évident, sans cet exemple même, que des caractères qui tiennent moins de place, qui ont plus d'analogie entre eux, et plus de rapport avec ceux qui sont déjà connus (les caractères usuels), qui ont continuellement la même pente, et qui, en un mot, sont plus faciles à caser dans la mémoire, puisque leur système est plus simple, donneront (au copiste, au poète, à l'auditeur qui voudra recueillir un discours, à toute personne pressée de correspondre avec son ami, avec son père, avec son fils, au typophone enfin qui les tracera), donneront, disons-nous, moins de peine à combiner

ce qu'il écrira, sans changement de direction dans les mouvemens de la main, et sans avoir d'autres hauteurs à calculer que celles de l'écriture usuelle; tandis qu'il en est bien différemment de toutes les autres méthodes abréviatives.

COMPARAISON DES CARACTÈRES DE L'ÉCRITURE USUELLE
AVEC CEUX DE LA TYPOPHONIE.

On verra, par l'inspection de notre alphabet des consonnes, qu'il est impossible de porter plus loin la ressemblance de nos lettres avec celles de l'écriture usuelle, et en même temps de les rendre avec des signes plus brefs, plus simples et plus faciles à tracer.

On verra également que nous avons assigné, autant qu'il nous a été possible, les signes les plus simples aux lettres qui se présentent le plus souvent dans le discours écrit.

Ainsi, la ligne droite perpendiculaire, base et génératrice de notre alphabet, étant la plus simple et la plus facile à tracer, nous l'avons adoptée pour notre *d* typophonien, et nous lui avons donné la même position, c'est-à-dire qu'elle commence, comme le *d*, au-dessus de la ligne supérieure de l'écriture, et qu'elle vient s'appuyer sur l'inférieure. On voit donc que ce signe n'est qu'une partie du *d* d'impression.

La lettre *s* est réduite à une partie de son ancienne forme, ainsi que le *b*, l'*r*, le *z*, etc.

La langue française a 620 signes ou manières d'écrire les sons et articulations qui la composent. La Typophonie n'a que 40 caractères pour écrire ces mêmes sons et articulations. Le rapport entre les deux écritures (typophonienne et usuelle) est donc comme 40 est à 620. En conséquence, pour apprendre l'écriture usuelle, on emploie 15 fois et demie plus de temps qu'il n'en faut pour l'écriture typophonienne.

De plus, il nous est prouvé qu'en une heure de temps on écrira autant de choses en typophonie, qu'en trois heures avec les caractères usuels; encore faut-il dire que si l'on veut écrire avec les abréviations que nous indiquerons dans un ouvrage qui paraîtra plus tard, il y aura encore beaucoup de temps de gagné; de manière que toute personne qui voudra écrire aussi vite que la parole, sans faire perdre à son lecteur rien de ce qu'aura prononcé l'orateur, ne trouvera cet avantage réel que dans la Typophonie seule.

On n'a jamais fait un reproche à la sténographie de son manque d'orthographe. Nous pensons qu'il en sera de même pour la Typophonie. Nous avons ici l'avantage sur la réforme orthographique de M. de Marle en lettres vulgaires, car l'irrégularité d'orthographe disparaît par la différence de nos caractères. Ce que deux peuples, les Italiens et les Espagnols, ont déjà exécuté pour leurs langues; ce que Louis Bonaparte, alors roi de Hollande, a fait pour la

langue hollandaise en 1807, nous voulons le faire pour la langue française : nous ne voulons écrire que ce qu'on prononce, et rien de plus ; mais cette prononciation sera rendue par des signes dont la valeur ou l'usage ne pourra jamais apporter de confusion dans la lecture ou l'écriture, puisque nous nous servirons pour cela d'un alphabet composé de signes nouveaux qui n'ont jamais eu d'autre valeur que celle que nous lui assignons.

Nous remarquerons ici que toutes nos consonnes, sans exception, *se terminent* toujours par la ligne droite, sur la ligne inférieure.

Nos voyelles, au contraire, *commencent* toutes par la ligne droite, prennent toujours naissance à la ligne supérieure, et vont se terminer, soit sur la ligne inférieure, soit à un demi-corps au-dessous, par leurs signacules respectifs.

Notre alphabet prend, comme l'écriture usuelle, trois corps, savoir : le premier ou médiant, qui forme celui de l'écriture, et comprend tous les signes courts, tant des consonnes que des voyelles.

Le second corps, ou corps supérieur, est celui qui reçoit les signacules des grandes consonnes, lesquelles se terminent toujours sur la ligne inférieure du premier corps.

Enfin, le troisième corps, ou corps inférieur, sert seulement à recevoir les signacules des grandes voyelles, dont les jambages occupent le corps d'écriture ou corps médiant.

Ce qui mérite surtout d'être remarqué, c'est la manière dont nous avons obtenu nos voyelles. On verra que, sans rien changer aux signes de nos consonnes, nous les avons renversés pour en former nos voyelles, tant simples que composées, ainsi qu'il suit :

Le signe du *d* étant renversé a donné l'*é* fermé, en renversant le signe de l'*s* nous avons eu la voyelle *i*, ainsi de suite. (Voir l'*Alphabet.*)

APPLICATION DES PRINCIPES,

Ou Manière d'écrire en typophonie, d'après l'exemple d'écriture donnée au bas de notre alphabet.

Calypso ne pouvait, etc. Pour former *ca*, vous copiez le signe qui représente le son *K*, et vous le terminez en bas par le signacule du son *a*, dont vous imitez la forme typophonique qui est au-dessus. Pour *lyp*, vous copiez la consonne nouvelle qui équivaut à *l*. Cette lettre étant un caractère court et son pied reposant sur la ligne inférieure, sans la dépasser, là vous en terminerez la forme par le signacule qui représente le son *i*, et vous ajoutez à côté le *p* nouveau. Pour la syllabe *so*, le signe répondant à l'articulation *s*, reçoit par le bas le signacule du son *o*, et vous avez en nouvelle écriture *Calypso*. Ce mot, rendu ici par quatre caractères, peut s'abrégé encore en liant l'articulation *p* à l'articulation *s* de la syllabe *so*, comme le *pl* de l'exemple des articulations doubles, que vous faites sans

boucle, et auquel vous joignez le signacule de l'*o*.
Ne, qui vient après *Calypso*, pourra se rendre par la figure qui équivaut à *n* seulement : c'est ce que nous avons fait ici.

Toutes nos consonnes finales étant sonores, le signe de l'*e* muet est inutile dans les mots *grande*, *perte*, etc ; à moins qu'au lieu d'être muet, ce son se fasse entendre comme dans *je*, *me*, etc, isolés, ou dans *melon*, *selon*, *orphelin* ; et alors il est convenu qu'on indique sa présence phonique par un point souscrit ; encore pourra-t-on s'en passer, quand on n'écrira que pour soi-même, ou que, par des motifs quelconques, on voudra négliger l'expression de sa pensée.

Pouvait : la première syllabe (*pou*) se formera du signe de la lettre *p*, déjà employé dans *Calypso*, et du signacule de la voyelle *ou*, ce qui fera *pou* ; la seconde prendra le signe entier du *v* et le signacule du son *è*, ce qui fera *vait*, et les deux syllabes réunies, *pouvait*.

Le son ouvert ou alongé des voyelles se marque par un point souscrit. Exemples : pour faire *pâte*, on écrira effectivement les signes qui font *patte*, mais le point souscrit qu'on y ajoutera alongera la voyelle *a*, ce qui fera *pâte*. Dans *pomme*, la lettre *o* n'aura pas de point souscrit, et il en aura un dans *paume*. La syllabe *là*, dans *il est là*, n'aura pas ledit point, et *las*, dans *il est las* (fatigué), l'aura, etc.

Le participe passé du verbe *lire* (lu) n'en pren-

dra pas, et le même au féminin (*lue*) en prendra un; un *lit*, lorsque le *t* n'y est pas sonore, s'écrira *li* sans point, et il sera mis sous le mot *lie* (la *lie* du vin), et ainsi de suite dans tous les cas semblables; tels, par exemple, que la troisième personne du pluriel de presque tous les verbes, surtout dans les imparfaits; comme *ils ne pouvaient*, qui sera souscrit du point, tandis que *pouvait* au singulier, comme dans *Calypso ne pouvait*, ne le sera pas.

DOCUMENTS.

N° I.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 4 avril 1831.

PROPOSITION de substituer l'écriture sténographique à l'écriture vulgaire.

M. Dureau de Lamalle propose de substituer, dans l'enseignement élémentaire, l'écriture sténographique à l'écriture commune. Il désire qu'une commission composée de six membres, pris dans l'Académie des Sciences, dans celle des Inscriptions et Belles-Lettres, et enfin dans l'Académie française, prenne connaissance de son projet. MM. Girard et Ampère sont choisis pour faire partie de la commission.

(*Extrait du journal le Temps, 9 avril 1831.*)

N° II.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 18 avril 1831.

LETTRÉ de M. Jomard, sur l'introduction de la Tachygraphie dans l'enseignement élémentaire.

M. Jomard, de l'Institut d'Égypte, écrit à l'Académie, à l'occasion d'une proposition faite par

M. Dureau de Lamalle , pour substituer, dans l'enseignement élémentaire, une écriture sténographique à l'écriture vulgaire. M. Jomard ne croit pas que la substitution soit praticable, mais il pense qu'il y aurait un grand avantage à enseigner aux enfans l'usage des caractères abrégés concurremment avec celui des caractères vulgaires. M. Jomard pense qu'une des principales causes qui ont empêché l'écriture abrégée d'être généralement adoptée, c'est la multitude de méthodes diverses que l'on a proposées. Plus de soixante procédés ont été successivement recommandés au public, qui a été naturellement porté à croire, en voyant sans cesse renouveler les efforts, que le problème n'était pas encore résolu.

Une seconde cause, qui a contribué à priver les sciences du fruit de cette amélioration, c'est qu'on a confondu deux problèmes distincts, l'un d'écrire aussi vite que l'on parle, et l'autre d'ABRÉGER TRÈS-NOTABLEMENT L'ÉCRITURE ET LES LIVRES. Pour ce dernier, la méthode imaginée par Coulon satisfait complètement, et réduit au tiers ou au quart l'espace qu'occupe l'écriture et le temps employé à la tracer. Dans cette méthode, chaque syllabe est représentée par un signe tracé d'un seul jet, et vingt caractères différens suffisent à l'expression du langage.

M. Jomard, après avoir insisté sur les fruits que retirerait la prochaine génération de l'introduction,

dans l'enseignement élémentaire, d'une bonne méthode tachygraphique, fait observer que ce projet ne peut être mis à exécution, si l'on n'a des livres imprimés en écriture abrégée; il propose donc que l'Académie, qui a honoré de son approbation la découverte de Coulon, contribue aujourd'hui à en faire profiter le public, en encourageant la gravure de caractères tachygraphiques, qui ont été perfectionnés d'après le rapport.

(*Extrait du journal le Temps, 22 avril 1831.*)

N^oe III.

SOCIÉTÉ DES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT.

La Société des Méthodes d'Enseignement, qui a déjà tenu une première conférence publique sur l'introduction, dans l'éducation commune, d'une écriture expéditive et rationnelle, en tiendra une seconde sur le même sujet mardi prochain, à huit heures précises du soir, rue Taranne, n^o 12. MM. les auteurs, praticiens et amateurs de tachygraphie et de sténographie sont priés de vouloir bien y assister.

(*Extrait du journal le Temps, 18 juillet 1831.*)

N. B. Nous regrettons de ne pouvoir offrir ici l'opinion favorable à cette proposition, qui a été manifestée dans les deux conférences.

*Extrait du Bulletin de la Société des Méthodes
d'Enseignement.*

Conférence publique du 24 juin 1852.

M. Lupin sollicite et obtient la parole pour donner une idée d'un système d'écriture abrégée qu'il appelle *Typophonie*.

Le premier auteur de la *Typophonie* est M. Painparé, qui s'est associé avec M. Lupin pour étendre et perfectionner son système.

Comme l'exposé de M. Lupin est à peu près la reproduction de celui qui se trouve dans un tableau imprimé déposé sur le bureau, et comme cet objet est renvoyé à la commission spéciale chargée d'examiner les différens procédés sténographiques et tachygraphiques, nous ne l'insérons pas ici pour le moment, et nous nous bornons à rapporter quelques points essentiels.

La *Typophonie* n'est qu'une application de la *pasyglottographie*, fondée sur l'*orthophonégraphie*: le système, dans son ensemble, doit servir à écrire toutes les langues par la représentation exacte de tous les sons. On a commencé par la langue française, parce que les plus grandes difficultés de prononciation se trouvent dans cette langue. On a rendu chaque son par un seul signe, on a distingué les sons et les articulations. Un caractère pour le *th* doit être ajouté pour les Anglais et les Grecs modernes; un pour le *ch* des Allemands, etc. La *Typophonie* a le moyen de marquer les syllabes

longues et brèves; tous les mots homophones qui se rapportent à la numération y sont élagués de la classe des mots ordinaires, et représentés par un système décimal dont le travail est fait, mais n'est pas encore publié. Enfin la Typophonie, suivant les auteurs, doit servir de base à l'orthographe.

M. Peigné demande si des expériences ont été faites sur des enfans qui ne sussent pas lire nos lettres vulgaires.

M. Lupin répond que le temps et les circonstances ont manqué jusqu'à présent pour des expériences suffisantes, mais qu'il va s'en occuper incessamment, et qu'il s'empressera d'inviter le conseil à constater et à juger les résultats.

Passage extrait d'une lettre de M. le contre-amiral baron Hamelin, au sujet de la Typophonie.

Franconville, 30 janvier 1832.

Elle réunit (la typophonie) beaucoup d'avantages :

- 1^o Beaucoup plus de facilité, à l'égard de ceux qui ne savent pas lire, pour apprendre à lire et à écrire en typophonie;
- 2^o Plus de facilité, quant à ceux qui savent lire, pour apprendre à connaître vos consonnes, à cause de leur rapport avec celles de l'alphabet ordinaire. Cette ressemblance m'a servi à les retenir de suite dans ma mémoire;
- 3^o Avantage de connaître les voyelles ou sons, dès qu'on connaît les consonnes ou articulations, puisque ce sont les mêmes signes renversés;
- 4^o Autant de facilité à apprendre la typophonie que toute autre méthode abrégative;
- 5^o Impossibilité, dans la lecture, de prendre une consonne pour une autre;
- 6^o Possibilité d'être soumise à l'impression, ce à quoi se refusent toutes les autres méthodes.

FRAGMENT SUR L'ÉCRITURE.

Voici le vœu qu'on trouve exprimé dans la première Encyclopédie : « Il est évident que notre alphabet est défectueux et qu'il n'a pas autant de caractères que nous avons de sons dans notre prononciation. Ainsi que nos pères firent autrefois, quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous sommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art, et nous pouvons inventer un alphabet qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourrait-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans les autres arts? Un nouvel alphabet ne détruira rien; il ne faudrait pas pour cela *brûler tous les livres*, comme disent certaines personnes; cet alphabet rendrait l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre; il ferait cesser les plaintes de ceux qui trouvent tant de contradiction entre notre prononciation et notre orthographe, quand celle-ci présente aux yeux des signes différens de ceux qu'elle devrait présenter, selon la première destination de ces signes..... Ce n'est point la réforme de l'orthographe, c'est un simple alphabet de plus que nous demandons, qui soit fait et autorisé par qui il convient, qu'on apprenne à le lire, et qu'il y ait certains livres écrits suivant cet alphabet, ce qui n'empêcherait pas plus de lire les autres livres, que le caractère *italique* n'empêche de lire le romain. »

FIN.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

SOUS PRESSE,

pour paraître incessamment.

L'Éloge de l'Écriture, suivi de Morceaux choisis de Littérature française, tant en prose qu'en vers; le tout imprimé d'abord en caractères vulgaires, avec une traduction interlinéaire en caractères typophoniens, puis en caractères typophoniens seuls.

IMPRIMERIE DE J. L. BELLEMAIN,
RUE SAINT-DENIS, N° 268.

I b. a. 36²¹

109

Stolz

digitalisiert PPN: 329482483

WB 153

SLUB DRESDEN



3 3437147